



RÈGLEMENT CHAMPIONNAT RÉGIONAL VOLTIGE 2023

13 ET 14 MAI 2023

55840 THIERVILLE SUR MEUSE – CSA LES DEUX CHASSEURS

Pour toutes les dispositions non prévues dans le présent règlement, se référer au règlement spécifique « voltige » en vigueur à la date du championnat.

Catégories d'âge & LFC

Championnats	Age(s) Voltigeur(s)	LFC Voltigeur	LFC Longueur	Age poney/ cheval	
Amateur Elite Equipe	Tous	Club minimum	Amateur	6 ans et plus inscrit sur la liste FFE, ayant participé en 2022 ou 2023 à au moins une épreuve de Voltige	
Amateur Elite Individuel Homme Amateur Elite Individuel Femme	14 ans et plus	Amateur	Amateur		
Amateur Elite Jeune Individuel Homme Amateur Elite Jeune Individuel Femme	16 à 21 ans				
Amateur 1 Jeune Equipe	18 ans maximum	Club minimum			
Amateur 1 Equipe	Tous				
Amateur 1 Individuel Homme Amateur 1 Individuel Femme	14 ans et plus	Amateur			
Pas de Deux Amateur Elite	Tous				
Pas de Deux Amateur 1					
Amateur 2 Equipe		Club minimum			
Amateur 2 Individuel Homme Amateur 2 Individuel Femme	14 ans minimum	Amateur			
Amateur 2 Individuel Minime Homme Amateur 2 Individuel Minime Femme	11 à 14 ans				
Amateur 3 Equipe	Tous	Club minimum			Club minimum
Amateur 4 Equipe					

Conditions de participation

Chaque voltigeur(euse) individuel(le) et chaque équipe peuvent engager deux poney/chevaux et deux longeurs, mais un seul poney/cheval et un seul longeur peuvent participer au Championnat. Un voltigeur n'est autorisé à concourir que dans deux équipes, sous peine de disqualification de l'équipe. Un voltigeur peut participer au maximum à 2 épreuves individuelles, 2 épreuves par équipe et 1 épreuve « pas de deux ».

Barèmes techniques

Barèmes et déroulement

Ordre de passage

L'ordre de passage des poneys/chevaux sera présenté lors de la réunion des chefs d'équipes. Un écart minimum de quatre voltigeurs, ou 2 équipes sera recherché entre deux poneys/chevaux du même longeur.

Le choix de la main est libre pour les Amateurs 1, Elite, Elite Jeune et Amateur 1 Jeunes.

Pour les équipes Amateur 4, 3, 2 et les individuels Amateur 2 et Amateur 2 Minime les programmes imposés sont exécutés à main gauche ou à main droite après tirage au sort par le Président des jurys au cours de la réunion des chefs d'équipes.

Epreuves individuelles

Ces épreuves se déroulent :

- Programme imposé (et technique pour les Amateurs Elite et Elite Jeune), l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes
- Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement à l'issue des imposés

Epreuves Pas de Deux

Ces épreuves se déroulent :

- Programme libre pour l'Amateur Elite et pour l'Amateur 1, l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes
- Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement à l'issue du 1^{er} libre.

Epreuves par équipe

Ces épreuves se déroulent :

- Programme imposé, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des chefs d'équipes
- Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement à l'issue des imposés

Classement

- Pour les épreuves individuelles, sont déclarés champion et championne du Grand Est, les concurrents ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des épreuves.
- Pour les épreuves équipes, est déclarée équipe championne du Grand Est, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des épreuves.
- Pour l'épreuve Pas de Deux, est déclarée équipe championne du Grand Est, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des épreuves

En cas d'égalité de points, pour l'ensemble des épreuves, la note obtenue lors des épreuves imposées déterminera la première place.